

Paris, le 8 janvier 2007

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 26 décembre 2006, j'ai le plaisir de vous confirmer que le PMU a bien établi, en date du 3 mai 2004, un chèque Crédit Lyonnais n° [REDACTED] d'un montant de 18 352,80 € en votre faveur et en règlement d'un pari gagnant. Ce dernier a été adressé dans le point de vente [REDACTED]

Souhaitant avoir satisfait à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.